



2008

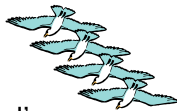
ANNÉE OLYMPIQUE

É
D
I
T
O

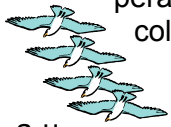
À la fin de chaque olympiade, le mouvement sportif se manifeste avec plus ou moins de véhémence selon les circonstances conjoncturelles.

N'oublions pas l'essentiel du message olympique, accrochons-nous aux valeurs véhiculées par ce mouvement universel et par les émotions qu'il nous donne.

Pourquoi retenons-nous notre souffrance quand la flamme s'embrase au milieu du site olympique ?



Que de lueurs sur nos visages, que d'espérances et d'espoirs provoqués par ces colombes qui prennent leur envol.



Souvenez-vous du petit pincement au cœur durant la cérémonie de clôture lorsque la flamme s'éteint pour quatre ans.

Que nous soyons compétiteurs ou spectateurs, n'oublions jamais l'élément de paix engendré par le mouvement olympique et remercions les acteurs du sport pour ce qu'ils nous donnent.



Et puis faisons un rêve et imaginons des jeux olympiques futurs avec beaucoup de participants issus des filières de formation nantaises et portant toujours haut les couleurs de notre cité.

Le mouvement sportif nantais s'associe à ce rêve et souhaite pouvoir mettre en place des structures qui permettront à ce rêve de devenir réalité.

N'oublions jamais que les acteurs de la vie sportive seront toujours récompensés par la lueur dans le regard du compétiteur qui a réalisé son objectif.

Au-delà des vicissitudes, continuons à progresser ensemble.



LE SPORT EN O.M.S

NOUVEAUX CLUBS AFFILIÉS

L'O.M.S de Nantes souhaite la bienvenue aux trois nouvelles associations affiliées :

- Ring Nantais (Kick Boxing - Muay Thaï)
- Groupement d'Exploration et d'Activités Sous Marines (Sports Sous Marins),
- Yoo Hyebin Taekwondo Dojang (Taekwondo).



GRANDES VILLES DE L'OUEST



Initialement prévue à la fin 2007 (voir La Lettre de l'O.M.S n° 59 de Janvier-Février 2008), à l'heure où nous imprimons ces lignes, Nantes s'appête à recevoir la traditionnelle rencontre annuelle des O.M.S des Grandes Villes de l'Ouest (Angers - Brest - Lorient - Rennes) le jeudi 29 mai 2008 pour une journée d'échanges sur trois thématiques différentes permettant de comparer les expériences concrètes de chacun :

- 1 - Le Sport de Haut-Niveau : Mode de fonctionnement,
- 2 - Un Office des Sports au niveau de la Communauté Urbaine ou de la Métropole,
- 3 - Site internet : Présentation de la démarche.

Plus d'informations dans notre prochaine édition...

SOMMAIRE

Page 1 :

- Édito
- Le Sport en O.M.S
- Sommaire

Page 2 :

- Sur votre Agenda...
- Pêle-Mêle
- Les Cartons de l'O.M.S

Page 3 :

- C'est dans l'Air...
- Le Sport Électronique
- Bon Anniversaire...

Page 4 :

- L'O.M.S vous informe...
«Combien de temps...»
- Humeur Sportive



SUR VOTRE AGENDA...

MAI 2008

- Du 23 au 25** **GYMNASTIQUE SPORTIVE**
Championnats de France de Divisions Nationales et Fédérales
 Palais des Sports de Beaulieu et Centre Sportif Mangin Beaulieu
 La Nantaise
 02.40.89.56.28
- 28** **HANDBALL**
Tournoi Hand-O.M.S 2008
 Centre Sportif Mangin-Beaulieu
 O.M.S de Nantes
 02.40.47.75.54 ou www.oms-nantes.fr
- 29** **HOCKEY SUR GAZON**
Tournoi des Écoles
 Plaine de Jeux du Petit-Port
 Hockey Club de Nantes
 06.86.18.10.99 ou hcnantes.free.fr



JUIN 2008

- 7** **OMNISPORTS**
60ème Anniversaire de l'Amicale Don Bosco
 Amicale Don Bosco + Halle de Sports et Terrain de Sports de l'Éraudière
 rue du Stade de la Noue
 Amicale Don Bosco
 02.40.93.87.42
- 7 et 8** **FOOTBALL ET HANDBALL**
Tournoi Grandes Villes de l'Ouest
 Plaine de Jeux de la Durantière
 Ville de Nantes et O.M.S de Nantes
 02.40.47.75.54 ou www.oms-nantes.fr
- 13 et 14** **NATATION SYNCHRONISÉE**
Gala Annuel de Ballets Nautiques
 Piscine Léo Lagrange
 Club Sportif Léo Lagrange
 Nantes Section Natation
 02.40.20.39.66
- 14 et 15** **TWIRLING**
Finale du Championnat de France
 Palais des Sports de Beaulieu
 Twirling Club Sportif Nantais
 02.40.80.54.48
- 18** **CYCLISME**
6ème Critérium de Nantes Saint-Jacques
 Quartier Nantes Saint-Jacques
 Union Cycliste Nantes Atlantique
 02.40.93.37.44 ou <http://uc.nantes.atlantique.free.fr/>



PÊLE-MÊLE

COUP DE CHAPEAU

Gérard FRAPPIER a récemment souhaité s'offrir un nouveau défi et s'investir dans de nouvelles fonctions (1).

Pour cela, il a souhaité démissionner de ses nombreuses fonctions exercées tout au long de plus de vingt ans de présence : Délégué Titulaire Football, Secrétaire Général et Responsable de la Commission Subventions.

Cette démission a été entérinée par le président Gaëtan CHÉNARD lors du Comité Directeur du lundi 31 mars.

Au cours de cette même réunion, Gérard FRAPPIER s'est vu décerner la médaille de l'O.M.S et attribuer le titre de «Membre d'Honneur» de l'association.

Félicitations et bon vent pour la suite...

(1) il a été élu au Conseil Municipal de la Ville de Nantes lors des élections de mars 2008.



MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME

Suite au départ de Gérard FRAPPIER, il est à noter les modifications suivantes au sein de l'O.M.S de Nantes :

- Manuel ALEXANDRE, Délégué Titulaire Boxe-Française Savate, est entré au Comité Directeur puisqu'il était le premier candidat non élu lors de l'assemblée générale 2004,
- Claude SAUNIÈRE, Délégué Judo, a été désigné Secrétaire Général lors du comité directeur du lundi 31 mars 2008,
- Gaëtan CHÉNARD et Serge CHAPELAIN assurent désormais la co-responsabilité de la commission Subventions.



LES CARTONS DE L'O.M.S

J
A
U
N
E

Au Sport Imbécile-Absurde-Ridicule-Honteux renouvelé régulièrement par les mêmes clubs, par les mêmes disciplines les plus médiatisées occultant ainsi le travail énorme fourni par tous les autres passionnés d'autres sports plus discrets.

R
O
U
G
E

A ce petit bout de flamme parti de Grèce depuis des semaines, porté par un petit vent de liberté, et qui ne cesse de mettre le feu au monde, pays après pays, continent après continent, sans solution trouvée. Que font les pompiers de service ?

B
L
E
U

Aux dix personnes issues de huit clubs nantais lauréates du diplôme de «Prévention et Secours Civiques de Niveau 1» formées par la session de Mars 2008 organisée et co-financée à 50 % par le Secteur Médico-Sportif de l'O.M.S.

DOJO NANTAIS

Judo-Ju-Jitsu-Aïkido-Kendo

Le samedi 10 mai 2008, le Dojo Nantais a fêté ses 50 ans, c'est avant tout cinquante années d'histoire dont des hommes passionnés sont à l'origine.

Né de la fusion de deux sections de judo : Les Aïles (Michel DELISTE) et l'A.S Police (Georges AVRIL), le Dojo Nantais voit sa création officielle le 30 octobre 1957 sous le nom de Cercle de Judo de Nantes.

A cette époque, le comité directeur est composé de Charles HERVÉ, Président, d'André DENIAUD, Secrétaire, d'Émile GOURBIL, Trésorier et de Jacques SIMON, Membre du Bureau.

Les entrainements se passent au 3 rue Dugommier à Nantes sous la direction Georges AVRIL et de Michel DELISTE, deux ceintures noires, grade extrêmement rare pour l'époque.

Le Cercle de Judo de Nantes quitte la rue Dugommier en 1961 pour s'installer dans l'immeuble 10 rue Lafayette et qui était jusqu'à ce jour le siège des magasins Réaumur devenu propriété de la Ville de Nantes.

Après quelques scissions et réorganisations, le club change de nom en 1962 pour devenir le Dojo Nantais.

Quelques années plus tard, alors intégré à la F.F.J.D.A, le Dojo s'ouvre à d'autres arts martiaux : le Karaté, l'Aïkido et la Boxe Française.



En 1966, toutes disciplines confondues, le club compte alors 1 018 adhérents et devient de ce fait le premier club français de par son effectif.

Bien que baissant en effectif après le départ des sections, Karaté et Boxe Française, le club a su maintenir son niveau et s'est toujours trouvé classé parmi les meilleurs de France.

Garant d'une gestion saine, d'un esprit familial, éducatif et sportif, Charles HERVÉ présidera le club pendant presque un demi-siècle.

Ce samedi 10 mai 2008, salle du Croissant, a été l'occasion pour chacun de revivre quelques années en arrière pour se remémorer tous ces moments de convivialité et de passion, de témoigner à tous ceux qui ont œuvré pour la vie de cette association par leur dévouement nos sincères remerciements, de remercier également pour leurs aides tous nos partenaires : la Ville de Nantes, le Conseil Général de Loire-Atlantique, le Conseil Régional des Pays de la Loire ainsi que le Centre National au Développement du Sport.

Le programme était le suivant :

15 h 00 Présentation des différentes sections,

16 h 00 Compétition amicale par équipe féminine-masculine : Pôle France de Rennes, l'équipe régionale des Pays de la Loire, l'équipe première du Dojo Nantais

19 h 00 Pour finir, le traditionnel verre de l'amitié

Thierry HERVÉ

Président du Dojo Nantais

LE SPORT ÉLECTRONIQUE

Nous poursuivons notre petit tour des sites internet des associations sportives nantaises.

Pour paraître dans cette rubrique, **communiquiez-nous vos références à :**

contact@oms-nantes.fr

<http://nbb.free.fr>
Nantes Breil Basket
(Basket-Ball)



<http://judoclubnantes.typepad.fr/jcn/>
Judo Club de Nantes
(Judo)



<http://alchauviniere.free.fr>
Amicale Laïque de la Chauvinière
(Basket-Ball)



BON ANNIVERSAIRE ÉGALEMENT À...

Les Jeudi 1^{er} - Samedi 3 et Dimanche 4 Mai 2008 : Gymnase des Agenêts :

Saint-Rogatien Basket Nantes (Basket-Ball) : 80 ans ,

Plus d'infos : <http://saintrogatienbasket.free.fr/>

Le Samedi 31 Mai 2008 - Plaine de Jeux de Sèvres :

Nantes Sud 98 (Football) : 10 ans , fusion des deux clubs de foot du sud de Nantes (Association Sportive Mangin Beaulieu et Entente Sportive de Sèvres) l'année de la Coupe du Monde de Football 98 en France.

Plus d'infos : 02.40.34.59.06 ou nantessud98.free.fr

Le Samedi 7 Juin 2008 - Quartier de l'Éraudière :

Amicale Don Bosco (Omnisports) : 60 ans , avec un programmes de rencontres en Badminton, Billard, Football, Gymnastique, Randonnée Pédestre, et Tennis.

Plus d'infos : 02.40.93.87.42

COMBIEN DE TEMPS CONSERVER LES DOCUMENTS ?



Pendant toute la durée de vie de l'association :

- les statuts, les statuts modifiés, le règlement intérieur s'il existe,
- les coordonnées des membres du conseil d'administration,
- l'extrait du journal officiel dans lequel a été publiée la déclaration de constitution,
- le registre spécial ou le classeur dont la tenue est obligatoire pour la transcription des modifications statutaires, ainsi que les changements dans l'administration de l'association,
- tous les récépissés de déclaration délivrés par les services préfectoraux lors de chaque dépôt,
- le registre des procès-verbaux des délibérations des assemblées générales, du conseil d'administration ou du bureau s'il existe,

Pendant dix ans :

Article 16 (loi n° 89-353, art. 2-11) «... les documents comptables et les pièces justificatives sont conservés pendant dix ans...».

Si l'association réalise des opérations de nature commerciale de façon régulière ou non ou emploie du personnel, l'administration peut alors vérifier sa comptabilité dans les mêmes conditions que s'il s'agissait d'une société commerciale.

Le droit commercial impose l'obligation de conservation pendant dix ans des livres de commerce (livre-journal, livre des inventaires), livre du personnel, dont les tenues sont obligatoires (art. L 143-5 du code du travail), ainsi que toutes pièces justificatives.

Si l'association a effectué des travaux (gros ouvrages) par exemple, construction d'un local, équipement sportif..., elle doit conserver les factures des travaux afin de pouvoir revendiquer la garantie décennale auprès de l'architecte, de l'entrepreneur et de toute personne liée au maître d'œuvre (art. 1792 et 2270 du code civil et loi n° 78-12 du 4 janvier 1978).

Pendant six ans :

Délai de six ans pendant lequel les services fiscaux ont un droit de communication (art. 2002 bis du code général des impôts et livre des procédures fiscales) :

- toutes les pièces comptables et déclarations faites à l'occasion des activités de l'association soumises à l'impôt sur les sociétés, les avis d'imposition, les feuilles d'impôts locaux,



HUMEUR SPORTIVE



Depuis avril dernier, notre secrétaire administrative Josiane PIERRARD a fêté ses vingt ans de présence professionnelle à notre office. Bravo, quel bel âge...

0-0-0-0-0-0



L'organisation par la Sous-Commission Hand menée par Henri POTIRON du traditionnel Tournoi Hand O.M.S le mercredi 28 avril 2008 à Mangin Beaulieu.

0-0-0-0-0-0



Le F.C.N et le H.B.C.N ont le regret de vous faire part de leur séparation avec la 2^{ème} division de leur discipline... Pour plus haut dans l'élite en 2008-2009 !

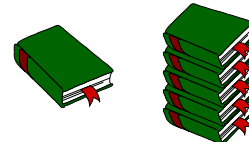
- les souches de billetterie, les factures de l'imprimerie.

A noter qu'en cas de crédit de T.V.A (T.V.A pouvant être remboursée par l'État), les services fiscaux peuvent vérifier les exercices comptables depuis l'origine du crédit, qui peut être supérieur à six ans.

Cette obligation de conservation est applicable quel que soit le support utilisé pour la conservation des documents, y compris lorsqu'il est magnétique.

Pendant cinq ans :

- le livre de paie doit être conservé par l'employeur pendant cinq ans à dater de sa clôture,
- le double des bulletins de paie,
- les quittances de loyer,
- les factures de gaz.



Pendant trois ans :

- les factures d'eau,
- les factures de téléphone,
- les souches de chèquiers, bancaires, postaux.

(Source : Guide Pratique de l'Association des Pays de la Loire)

LA LETTRE DE L'O.M.S - BULLETIN DE LIAISON DE L'OFFICE MUNICIPAL DU SPORT DE NANTES

Comité de Rédaction : Commission Communication - Responsable : Jean-Yves BIEUZEN

O.M.S de Nantes - 17 bis rue du Moulin - 44000 NANTES

Tél : 02.40.47.75.54 - Fax : 02.40.20.14.79 - Courriel : contact@oms-nantes.fr - Site : www.oms-nantes.fr

Permanences : lundi-mardi-mercredi-jeudi de 14 h 00 à 18 h 00 et vendredi de 14 h 00 à 17 h 00